

recrute
par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)

un Médecin à la MDPH (H/F)

Cadre d'emplois des Médecins Territoriaux

pour sa direction de la vie sociale (D.I.V.I.S)
Service Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H)

Résidence administrative : Maison Départementale des Personnes Handicapées
9 Rue des Moulins . CS 40114
43009 LE PUY EN VELAY CEDEX
Temps de travail : 100 %

DEFINITION

Dans le processus d'évaluation :

Le médecin de la M.D.P.H participe aux équipes pluridisciplinaires visant à produire une proposition qui sera présentée à la C.D.A.P.H pour décision.
Il est garant de l'aspect médical dans l'étude des dossiers et dans l'analyse des certificats médicaux afférents aux demandes déposées.
Il participe à la liaison avec les professionnels de santé ou les usagers si des éléments sont manquants suite au dépôt de la demande.
Selon les nécessités et en fonction des éléments médicaux figurant dans le dossier, il peut assurer des réceptions médicales.
Il assure les liens avec les différents intervenants dans le portage des dossiers complexes.

Groupement d'intérêt public de la MDPH :

Il est force de proposition pour l'amélioration des processus, des modes de gestion des demandes déposées et de l'organisation notamment médicale.

Il participe aux réunions de pôles.

Peut représenter le Directeur et l'institution lors de réunions et groupes de travail.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Evaluation des demandes déposées :

- ✓ Synthèse des éléments médicaux et paramédicaux en amont des temps de réunion.
- ✓ Participation aux équipes pluridisciplinaires
- ✓ Entretiens Médicaux
- ✓ Assure le lien avec les médecins des établissements ou services médico-sociaux
- ✓ participation à l'organisation

FORMATION OBLIGATOIRE

- ✓ Doctorat de médecine

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- ✓ Bonne connaissance de la psychopathologie du Handicap.
- ✓ Connaissance de la législation,
- ✓ Connaissance des méthodes d'évaluation ; guide barème, GEVA

Compétences transversales

Organisationnelles :

- ✓ Gestion de ses RDV

Personnelles :

- ✓ Capacité à travailler et fédérer en équipe

Relationnelles :

- ✓ Capacité d'écoute et d'adaptation au public accompagné par la MDPH

Managériales

- ✓ Capacité à animer un groupe de travail, à porter une réflexion

MOYENS MIS A DISPOSITION (matériels, outils, ressources, données de cadrage Mis à disposition de l'agent pour effectuer sa mission)

- ✓ Bureau
- ✓ Ordinateur.
- ✓ Table d'examen
- ✓ Petit matériel médical

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- Nom de la personne responsable: François LIONNET
- Relations fonctionnelles : avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
Hiérarchique avec le Directeur.
- Niveau d'intégration dans une équipe : En équipe.

RESPONSABILITES DU POSTE

- ✓ Responsable de l'instruction médicale du dossier

AUTONOMIE

- ✓ Autonomie des avis médicaux.

SPECIFICITES DU POSTE

- Organisation du temps de travail : Poste à 100%
- Territoire d'exercice : Bureau au sein du siège de la MDPH.
Déplacements possibles sur le département.

**Adresser lettre de candidature + CV avec arrêté de dernière situation administrative
avant le 11 mai 2019**

Département de la Haute-Loire - Service mobilité Ë compétences Ë vie au travail

1, place Monseigneur de Galard . CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex

Tél : 04.71.07.41.29 - Mail : srh@hauteloire.fr

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec

*Monsieur **François LIONNET** . Directeur de la MDPH*

*tel : **04 71 07 21 83** - adresse mail : francois.lionnet@mdph43.fr*